

Equipe pluridisciplinaire

Sous la responsabilité de la Directrice et de l'Infirmière Coordinatrice des soins, l'équipe pluridisciplinaire se compose :

- Infirmière Référente ;
- Aides-Médico-Psychologiques ;
- Aides-Soignant(e)s ;
- Des vacations de Psychologue, de Psychomotricien(ne) et d'Ergothérapeute seront réalisés selon les besoins.

L'équipe accompagne les résidents dans les activités de la vie quotidienne et participe à leur bien être physique et psychologique.

**L'Accueil de Jour Itinérant
est ouvert toute l'année,
du lundi au vendredi,
de 9 h à 16 h 30**

- Le lundi à Châlus
- Le mercredi à Magnac Laval
- Le jeudi à Bessines sur Gartempe
- Le vendredi à Saint Germain les Belles

**Contactez l'Association Soins et Santé
au 05 55 33 99 00**



Le Transport

L'Accueil de Jour assure le transport des résidents de leur domicile vers le lieu d'accueil, dans un périmètre limité, grâce à un minibus adapté. L'équipe est formée aux transferts de personnes dépendantes. Elle assure une prise en charge personnalisée et sécurisante pour chaque résident et ses proches.



Accueil de Jour Itinérant

**Soins
Santé**
à domicile



Soins et Santé

Le Castel Marie - 43, route de Nexon - 87000 Limoges
Tél : 05 55 33 99 00 - Fax : 05 55 33 99 10
Site Internet : www.soinsante-limoges.com
Courriel : secretariat@soinsante-limoges.com



L'accueil de jour itinérant est adapté à l'accueil et à l'accompagnement temporaire de personnes souffrant de troubles cognitifs nécessitant une prise en soins et qui ne sont plus suffisamment autonomes pour rester seules, à leur domicile, durant la journée.

L'équipe soignante qualifiée accueille 6 résidents par journée sur chaque site. Un projet personnalisé d'accompagnement et de soins est établi en collaboration avec la personne accueillie et ses proches.



Les Lieux mis à disposition

L'enjeu de cet Accueil de Jour Itinérant est de proposer plusieurs implantations dans la semaine afin de couvrir les territoires et de rapprocher le service au plus près des usagers.

Deux lieux sont proposés pour **le Sud du département** :

- EHPAD « Résidence les Briances » à Saint Germain les Belles ;
- Espace culturel « Les deux lions » à Châlus.

Ainsi que **deux lieux pour le Nord** :

- EHPAD « Suzanne Valadon » à Bessines sur Gartempe ;
- Hôpital Intercommunal du Haut-Limousin (HIHL) :
Site de Magnac Laval.

Sur chaque site des locaux adaptés à l'accueil des personnes sont proposés (salle d'activités, coin repas, toilettes...).

Les Activités Thérapeutiques et la Vie Quotidienne

Les résidents peuvent s'impliquer de diverses manières : en mettant le couvert, en participant à une préparation culinaire...

Différentes activités rythment également la journée : ateliers mémoire, gymnastique douce, jardinage, socio-esthétique et bien être, stimulation multi-sensorielle, lecture, jeux, créatif, promenades et sorties diverses...

Les activités thérapeutiques s'organisent en petits groupes en fonction des autonomies et souhaits des résidents.



Les Conditions d'Admission

Les critères d'admission à l'entrée au sein de l'unité sont :

- présenter des troubles cognitifs,
- être âgé d'au moins 60 ans avec possibilité de régime dérogatoire si la personne n'a pas atteint cet âge (une journée par semaine est dédiée à l'accueil de ces personnes jeunes sur l'Accueil de Jour Thérapeutique « Le Castel »).

Les Objectifs d'accompagnement :

En faveur du résident :

- Préserver l'autonomie dans les gestes de la vie quotidienne et participer au maintien à domicile ;
- Améliorer les repères temporo-spatiaux ;
- Maintenir un lien social avec l'extérieur ;
- Apaiser et apporter un sentiment de sécurité ;
- Solliciter les potentialités ;
- Retrouver des sensations oubliées et solliciter les sens ;
- Retrouver du plaisir, du bien être et des émotions ;
- Diminuer les troubles du comportement ;
- Valoriser l'image de la personne ;
- Apporter du confort et réconfort ;
- Développer des liens de communication non verbale notamment à travers le toucher relationnel.

En faveur des proches :

- Soutenir et accompagner les proches pour garantir, dans la durée, un maintien à domicile de qualité aux personnes accueillies ;
- Permettre à l'entourage familial des temps de répit pour se ressourcer ;
- Faciliter un retour à domicile suite à une hospitalisation du résident et un maintien dans son environnement dans les meilleures conditions ;
- Offrir un lieu de rencontres, d'écoute, d'échange et de soutien aux aidants (participation à des groupes de parole, formations/sensibilisations, avec la psychologue, actions de partage et de soutien avec d'autres familles...).